

CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^e CLASSE

SESSION 2024

ÉPREUVE D'ÉTUDE DE CAS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Étude de cas portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 4 heures

Coefficient : 1

<p>SPÉCIALITÉ : ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART</p>

INDICATIONS DE CORRECTION

Sujet :

Vous êtes technicien territorial principal de 2^e classe, responsable de la médiation graphique et numérique du musée des sociétés et des civilisations de la métropole de Technipole.

À l'occasion de l'ouverture de la nouvelle exposition temporaire « Les mythes de la genèse d'hier et d'aujourd'hui », la directrice souhaite diversifier le public du musée et toucher notamment les familles et les personnes en situation de handicap. L'accent sera mis sur la rencontre du public avec les œuvres pour aider le visiteur à se forger des outils d'observation, de comparaison et de compréhension.

Tous types d'objets y seront exposés, notamment des sculptures de divers matériaux, des tableaux et des objets archéologiques, ethnographiques et contemporains.

Pour cet événement qui aura lieu dans 9 mois, vous êtes chargé de proposer l'ensemble des dispositifs de médiation à destination des visiteurs : panneaux, cartels, écrans vidéo, sons, dispositifs tactiles, jeux, livret, application interactive... Vous disposez d'un budget de 40 000 euros.

1) Présentation du sujet

Ce sujet portant sur la réalisation des dispositifs graphiques de médiation (signalétique) d'une exposition met en lumière des défis auxquels pourraient être confrontés les techniciens spécialisés dans la spécialité « Artisanat et métiers d'art », qu'ils aient un profil muséal ou art graphique. Il permet aux candidats de démontrer leur capacité à créer une expérience pédagogique pour un public diversifié, y compris les familles et les personnes en situation de handicap. Cela teste leur créativité, leur expertise technique, leur capacité à travailler avec un budget défini et à collaborer efficacement avec d'autres professionnels. Enfin, le candidat devra être en mesure de maîtriser la gestion de projets.

2) Éléments de correction

- ♦ Pour les dessins, schémas, cartes et plans, l'utilisation d'une autre couleur que le bleu ou le noir ainsi que l'utilisation de crayons de couleur, feutres, crayon de papier sont autorisées.

Question 1 (5 points)

- a) Vous êtes chargé de concevoir les dispositifs de médiation en lien avec le commissaire d'exposition et le scénographe. Décrivez les différentes phases de travail et précisez les supports de conception (typologie de documents, logiciels) qui articuleront vos échanges. (3 points)**

Document support : document 2.

Pour cette question, on peut attendre du candidat qu'il comprenne comment il s'inscrit dans les processus de création. Il y a le travail étroit avec le commissaire et le scénographe. Il peut ne pas connaître toutes les phases du projet, mais il doit montrer comment il collabore avec ces deux acteurs essentiels. Après l'analyse du synopsis, il doit proposer des premières pistes sur ce que pourraient être les dispositifs visuels à mettre en œuvre.

Pour échanger, il va utiliser des logiciels, tel que *Indesign* pour la PAO, *Illustrator* pour les graphiques et dessins, *Photoshop* pour les photos. Le tout sera présenté via des dossiers graphiques, que ce soit au format papier ou sur écran sous forme de PDF. Parfois, il peut utiliser des logiciels 3D comme *Sketchup* pour implémenter du graphisme directement dans la scénographie, permettant ainsi une meilleure visualisation. Le partage de l'information et la bonne compréhension du projet sont essentiels.

Il y a 4 phases de travail qui structurent le projet : l'esquisse, l'APS/APD, Le PRO, le DCE.

- Phase d'esquisse : après la présentation de l'exposition par le commissaire, que l'on peut appeler « réunion fondatrice », arrive la phase d'esquisse, dans laquelle le scénographe présente une première version de l'exposition. A ce stade, le graphiste peut présenter des premières intentions graphiques.

- Phase APS/APD : c'est durant cette phase que le graphiste pourra montrer des implantations de textes dans l'espace d'exposition en fonction des différentes sections ou thématiques de l'exposition. C'est également lors de cette phase qu'il prend connaissance des éléments fournis par le scénographe, éventuellement de ses intentions précises, et propose des gabarits de textes pour permettre au commissaire de produire des textes dont le nombre de signes (1000-1500 signes pour les textes principaux) adaptés au gabarit (le gabarit est établi en fonction du format et de la distance à laquelle il est lu). Idéalement (et selon les police de caractères) entre un corps 40 et 70). Pour les cartels qui accompagnent les œuvres on peut estimer une amplitude de 400 à 600 signes.

- Phase PRO : lors de cette phase, le projet doit être figé dans ses grandes lignes. Elle consistera à intégrer les éléments de fond (textes, images, etc.) aux dispositifs graphiques.

- Phase DCE : il s'agit d'une phase de vérification, en lien avec le chargé de production, visant à examiner que la scénographie est bien conforme pour l'intégration de la signalétique et à s'assurer que les demandes de devis faits auprès des prestataires sont conformes au budget. Le budget indiqué ici est très confortable.

Point important : le graphiste a une vision assez transversale et ses propositions vont donc souvent impacter la scénographie. La réussite du projet dépend ainsi de la bonne complémentarité avec le scénographe.

b) Proposez un planning allant de l'esquisse à la pose des dispositifs, incluant les interactions avec les acteurs intervenant lors du chantier (coordinateurs, prestataires...). (2 points)

Document support : document 2.

Le planning proposé par le candidat devra prendre en compte l'échéance du projet (l'exposition aura lieu dans 9 mois) et intégrer les différentes phases de conception, d'impression et de pose. Il y intégrera les interactions avec les différents acteurs. En effet, le graphiste ne travaille pas seul et doit se coordonner avec le chantier d'exposition pour la mise en place de la signalétique. Le coordinateur/chargé de production lance des essais d'impression de la signalétique pour faire valider les résultats et les rendus graphiques auprès du commissaire et du scénographe. La pose de la signalétique s'articule avec la réalisation du chantier, orchestré par le chargé d'exposition pour les œuvres et le coordinateur de chantier pour la fabrication de la scénographie.

Question 2 (5 points)

a) À partir des annexes 1 et 2, émettez des propositions créatives pour l'espace d'entrée de l'exposition (seuil et couloir). (2 points)

Le candidat devra intégrer la scénographie de l'espace d'entrée de l'exposition (annexe 2) pour proposer des dispositifs de médiation qui répondent aux ambiances proposées et aux nécessités de guider le public (annexe 1).

Le seuil et le couloir d'entrée servent d'introduction. Il est possible d'y intégrer le titre de l'exposition qui peut être proposé en lettres reliefs (lettres découpées, Bois/PVC/ Polystyrène). Il peut également être projeté (découpe lumière ou projection Vidéo). La partie introductive est courte et prépare le visiteur au contenu de l'exposition. Là encore, vidéo ou narration audio, ambiance sonore, etc.

b) Chaque salle comportera un titre et un texte principal bilingue de 1000 à 1500 signes par langue. Proposez plusieurs techniques de réalisation. (1,5 point)

Il conviendra d'intégrer ces textes sur un espace dégagé présent dans chaque salle. Les textes peuvent être réalisés sur fond lumineux, plutôt en lettres découpées laissant passer la lumière. Ils peuvent également être réalisés en sérigraphie ou en impression jet d'encre sur DropPaper collé (papier collé). Les textes projetés, les lettres en découpe de lumières son aussi envisageables, ainsi que des animations vidéo en complément d'un texte, par exemple.

c) Indiquez les éléments à prendre en considération pour la réalisation des cartels. (1,5 point)

Document support : document 2.

- Texte bilingue si possible, en fonction de la place.
- Le texte doit comprendre 500 signes en moyenne.
- Attention : les cartels imprimés en jet d'encre peuvent dégager des COV (composés organiques volatiles). S'ils sont à proximité des œuvres sous vitrines, par exemple, il faudra préalablement les faire dégazer plusieurs jours.

- La position et l'angle de lecture du cartel est très importante.
- Il faut envisager des matériaux résistants : ils doivent tenir le temps de l'exposition.

Question 3 (4 points)

Comment procédez-vous pour rendre l'exposition attractive et éducative pour les familles avec enfants ? Expliquez les dispositifs spécifiques que vous envisagez d'incorporer pour encourager l'interaction des enfants avec les œuvres tout en préservant la sécurité des objets exposés.

Document support : document 1.

La médiation famille est au cœur du projet de cette exposition. Le travail du graphiste est donc primordial car il façonne l'identité de l'exposition. Toutefois, le graphiste n'ayant pas toutes les compétences, il pourra faire appel à des prestataires qui suivront ses préconisations en termes de charte graphique. Les dispositifs de médiation se font en lien avec le commissaire et le chargé de médiation. Il est important que les propositions s'inscrivent dans la thématique des œuvres exposées et garantissant leur sécurité.

Les candidats devront veiller à élaborer des propositions qui entrent dans le champ de compétences du graphiste et non du chargé de médiation ou du scénographe.

En plus de proposer des visuels attractifs qui captent l'attention des enfants, le candidat pourra proposer une approche interactive et ludique qui favorise l'exploration et la découverte à travers différents supports de médiation : jeux à manipuler, livret-jeux, applications interactives sur téléphone ou écran, dispositifs sonores, vidéo... Il veillera également à ce que le texte proposé soit facile à lire.

Question 4 (6 points)

Vous rédigerez une note à l'attention de la directrice du musée sur la façon dont vous prévoyez d'assurer l'accessibilité de l'exposition aux visiteurs handicapés, en mettant l'accent sur les besoins du public malvoyant. Vous y préciserez la façon dont vous intégrerez ces dispositifs à la scénographie globale de l'exposition.

Documents support : documents 2 et 3.

Proposition d'en-tête

Musée des sociétés et des civilisations de la Métropole de Technipole

À l'attention de Madame la Directrice du Musée,

Objet : l'accessibilité de l'exposition « Les mythes de la genèse d'hier et d'aujourd'hui » aux visiteurs en situation de handicap

Madame la Directrice,

Proposition d'introduction :

Dans le cadre de la préparation de l'exposition temporaire « Les mythes de la genèse d'hier et d'aujourd'hui », l'importance accordée à l'accessibilité des visiteurs en situation de handicap est soulignée. La démarche vise à garantir une expérience enrichissante et inclusive pour chacun, en intégrant des dispositifs adaptés aux besoins des différents types de handicap, et en particulier des personnes malvoyantes. Il est en effet essentiel de diversifier les approches, car la diversité des handicaps requiert une palette étendue de solutions. Ces différentes propositions pourront être intégrées à l'exposition de manière inclusive et bénéfique à tous.

Proposition de plan :

I. Adaptation des supports graphiques et textuels

- Faire en sorte que la signalétique et les cheminements soient accessibles : une signalétique adaptée pourra être mise en place pour guider les visiteurs malvoyants à travers l'exposition. Des contrastes de couleurs seront utilisés pour faciliter la lisibilité des panneaux. Possibilité de réaliser une vidéo d'accueil en langue des signes.

- Améliorer la lisibilité de l'ensemble des supports de médiation (panneaux d'information, livrets-jeux...) : la taille des caractères et le rapport de contraste lettres/fond pourront être ajustés pour faciliter la lisibilité des informations pour les personnes malvoyantes. La mise en place de textes en braille pourra également permettre d'accompagner les panneaux d'information. Possibilité d'accompagner cela par des visioguides/audioguides.

- Accessibilité cognitive : l'utilisation de la méthode FALC (Facile à Lire et Comprendre) et l'intégration d'aides visuelles pour les visiteurs en situation de handicap mental est envisagée pour la création des panneaux d'information afin de permettre une meilleure compréhension des contenus et contribuer à rendre l'exposition accessible à un public plus large.

II. Intégration d'une expérience multi-sensorielle

- Proposer une exposition multi-sensorielle afin d'éveiller les autres sens : prévoir un dispositif de sons, bruits, odeurs... Ces dispositifs pourront être proposés dès le seuil d'entrée pour un effet de « magie », et intégrés tout au long de l'exposition.

- Des copies des œuvres phares pourront être proposées, permettant ainsi de toucher les reproductions d'œuvres et les matériaux. Cette approche tactile pourra permettre au public malvoyant d'apprécier les œuvres, et permettre aux autres publics de renforcer leur compréhension et appréciation des œuvres exposées.

- Des chemins tactiles pourront être installés pour indiquer les parcours accessibles.